



CORRESPONDANCE DE LA VOIX DE L'ENFANT

4^{ème} Trimestre 2008

SOMMAIRE

Edito.....p 1

Actualités.....p 2

Permanences, Pôles et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et / ou de mauvais traitements.

Actualités juridiques.....p 3

Commission Pluridisciplinaire
Groupe de travail "Prévention"
Participation aux conférences

Actualités européennes.....p 4

Rencontre Train Together
Programme Leonardo 2007-2009

Actualités internationales p 4 à 5

60^{ème} Anniversaire de la
Déclaration Universelle des Droits
de l'Homme
Mission en Palestine et en Israël

Infos Membres.....p 6

Infos Partenaires.....p 7

Manifestations/Infos Médias...p 8

Rédactrice en chef :
Martine Brousse

Rédaction et Maquette :
L'équipe de la Voix De l'Enfant

E D I T O R I A L

Je ne résiste pas à l'envie de vous faire bénéficier d'une surprenante découverte. Je n'ai pas encore toutes les données et références mais qu'importe, notre correspondance n'ayant aucune prétention scientifique. J'ai donc lu le compte rendu d'une expérience réalisée sur des américains que l'on a incités à faire un don ou un acte généreux. L'expérience a consisté à enregistrer les modifications de leur fonctionnement cérébral grâce à l'Imagerie par Résonance Magnétique Fonctionnelle, au moment où ils prenaient la décision de faire ce geste et juste après celui-ci. Constat étonnant, il a été observé des images analogues à celles induites par la prise d'un tranquillisant.

Aider l'autre, être dans l'empathie, être généreux, apaiserait donc nos angoisses ! De là à penser que nous serions « programmés » à être bons, il n'y a qu'un pas à franchir.

Je pourrais même extrapoler sur le malaise que nous devrions ressentir devant la souffrance d'autrui ou devant l'injustice, mais je craindrais de perdre toute crédibilité, tant la réalité quotidienne et l'actualité démentent cette idée.

Et pourtant, si c'était vrai et si, étant beaucoup plus liés les uns aux autres que nous ne l'admettons, nous trouvions de quoi apaiser nos humaines angoisses en étant plus humains et moins individualistes. Certains y verront la confirmation neuro-psychologique de l'influence judéo-chrétienne mais si cette disposition existe dans toutes les cultures, elle pourrait en être la cause et non la conséquence c'est-à-dire avoir influencé les principes de charité et non l'inverse.

Quoi qu'il en soit, pour revenir vers nos associations, si cette hypothèse se confirme, leur avenir est assuré car ceux qui les soutiennent seront apaisés et s'ils sont encore plus généreux, ils ressentiront une véritable onde de bien-être ! C'est ce que je souhaite à tous les amis de la Voix De l'Enfant.

Toute l'Equipe de la Voix De l'Enfant se joint à moi pour vous souhaiter une belle et joyeuse année et vous remercier très sincèrement pour votre engagement à nos côtés.

Bernard CORDIER - Président

**Toute l'équipe de la Voix De l'Enfant vous présente
ses Meilleurs Voeux pour 2009 :
Année du 20^{ème} anniversaire de
la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.**

La Voix De l'Enfant

B.P 301 - 75464 Paris Cedex 10
Tel : 01 40 22 04 22 Fax : 01 40 22 02 90
CCP 15 301 75 P Paris
info@lavoixdelenfant.org

www.lavoixdelenfant.org

Permanence juridique téléphonique le mercredi de 14h30 à 18 h : 01 40 22 03 05
Assistance Fugue : N° Client SFR 8649 ou n° long 0800 97 8649

Dons en ligne www.lavoixdelenfant.org

Permanences, Pôles et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et / ou de mauvais traitements

La fin de l'année 2008 a été l'occasion de finaliser plusieurs projets d'ouverture de Permanences et Unités d'Accueil et d'inaugurer à Marvejols en Lozère, la Salle d'Audition pour les Mineurs Victimes (cf. article suivant).

Au cours de ce trimestre, la Voix De l'Enfant a participé à plusieurs réunions relatives à la création de Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires dans les Hôpitaux de Metz, Lisieux, Compiègne et Dieppe. Elle a pris part aux échanges avec les professionnels de la Justice, de la Police, de la Gendarmerie et de la Santé et les associations d'aide aux victimes afin de définir les nouvelles modalités de prise en charge et du recueil de la parole des enfants victimes.

Elle a, par ailleurs, accompagné les services techniques des Hôpitaux notamment de Dieppe, Limoges, Metz et Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) dans l'étude, et pour certains, dans la réalisation des travaux d'aménagement des locaux dédiés aux Permanences et Unités d'Accueil, travaux qui ont été cofinancés par la Voix De l'Enfant.

Au cours du mois de décembre, la Voix De l'Enfant a équipé les salles techniques, dans les hôpitaux de Guéret et du Puy en Velay, du matériel audiovisuel nécessaire pour l'enregistrement des auditions des enfants. Les officiers de police judiciaire ont été formés, par les techniciens, à l'utilisation de ce nouveau matériel.

Ces deux Unités d'Accueil entreront en fonctionnement au cours du premier trimestre 2009.

Enfin, dans le cadre des Unités d'Accueil en fonctionnement comme celles d'Aix-en-Provence et de Martigues, la Voix De l'Enfant a été invitée à participer aux comités de suivi afin de faire le point sur le fonctionnement, d'échanger sur les modalités d'accueil des mineurs victi-

mes et de faire des propositions d'amélioration.

A ce jour, ce sont ainsi 21 Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires qui ont été initiées et cofinancées par la Voix De l'Enfant avec son partenaire SFR dont l'engagement a été renouvelé.

Cette fin d'année a vu la finalisation de plusieurs projets qui devraient aboutir début 2009. Cinq nouvelles Permanences ou Unités devraient ainsi voir le jour au cours du 1er trimestre et une dizaine d'autres d'ici la fin de l'année 2009.

La Voix De l'Enfant souligne la volonté et l'engagement des professionnels de la protection de l'enfance pour une meilleure prise en charge des enfants victimes.

Inauguration de la Salle d'Audition pour les Mineurs Victimes à Marvejols

Arrivée la veille, Martine Brousse, directrice de la Voix De l'Enfant, a été accueillie par le Gendarme - chef Sébastien Michel et le Directeur du Centre Médico-Chirurgical, Dominique Bouton, autour d'un dîner convivial avec plusieurs professionnels avec lesquels elle a pu échanger notamment sur le fonctionnement de la Salle d'Audition. Depuis son ouverture il y a 18 mois, 52 auditions ont été réalisées. Tous sont unanimes pour dire que ce dispositif protège l'enfant et favorise son expression.



Le 5 novembre, après une visite de la Salle d'Audition, Martine Brousse a pris part à la signature, à la Mairie de Marvejols, du Protocole d'accord en présence de la Préfète, du Maire, du Colonel de gendarmerie, de la Substitut du Tribunal de Mende, du Directeur du Centre Médico-Chirurgical, des représentants du Bâtonnier et de l'Education Nationale.



Après les mots d'ouverture du Maire qui a rappelé tout le chemin parcouru par les gendarmes de la Brigade de Recherche de Marvejols à l'initiative de ce projet, ce dernier a donné la parole à la Préfète qui a insisté sur l'importance des conditions d'accueil des enfants victimes et du recueil de leur parole.

Martine Brousse a, quant à elle, salué la volonté de tous ceux qui ont permis l'ouverture d'une Unité d'Accueil dans cette région si souvent oubliée, mais qui sait se mobiliser pour mieux protéger les enfants. Dans ce sens, elle a proposé d'aller plus loin et de réfléchir à l'éventualité de relier par visioconférence la salle de garde à vue de la Gendarmerie et la Salle d'Audition afin de protéger l'enfant lors des confrontations dans le cadre de l'enquête préliminaire.

Ce projet fait l'unanimité sur place et va être relayé par la Voix De l'Enfant. Rendez-vous est pris avec la Préfète et les professionnels pour le 1er trimestre 2009.



La Voix De l'Enfant informe ses visiteurs et donateurs qu'elle n'a aucun lien avec l'association Léa pour Samy - La Voix De l'Enfant Autiste



Commission Pluridisciplinaire Enfance Maltraitée

Le 10 octobre dernier, la Commission Pluridisciplinaire Enfance Maltraitée de la Voix De l'Enfant s'est réunie, avec les associations membres intervenant dans ce secteur d'activité, afin d'échanger notamment sur l'application, dans les départements, de la loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance. A partir de leurs actions (à Dieppe, Lorient, Cabourg, Saint Etienne, Saint Nazaire, La Roche sur Yon, et autres), les associations ont partagé leurs pratiques auprès et avec les mineurs victimes et leurs familles. De nombreux points de convergences, relatifs aux pratiques, ont été relevés mais l'ensemble des participants a fait part de son inquiétude quant à la mise en application de la loi de mars 2007, rappelant que les décrets d'application les plus importants n'étaient toujours pas parus.

Depuis mars 2007, dans le cadre de la loi, des cellules « enfance en danger » ont été, au sein des Conseils Généraux, soit développées lorsqu'elles existaient déjà, soit créées ou en cours de création lorsqu'il n'y avait rien. De par la loi, ces cellules sont chargées de recueillir toutes les « informations préoccupantes » (signalements), de traiter ces informations, de les évaluer et, si nécessaire, de saisir l'autorité judiciaire.

La Voix De l'Enfant regrette que les décrets d'application qui permettraient une uniformisation du traitement de ces informations ne soient toujours pas publiés, soulignant que, si certains Conseils Généraux font le nécessaire pour mettre en œuvre cette mission, tel n'est pas le cas partout. Par ailleurs, les associations présentes ont également évoqué certaines situations rencontrées sur le terrain notamment lorsqu'elles accompagnent des enfants victimes et leur famille tout au long de la procédure judiciaire. Ces dernières ont pu constater que le mineur était souvent obligé de redire plusieurs fois ce qu'il ou elle avait vécu lors de diffé-

rentes auditions ou confrontations menées par les policiers ou les gendarmes, mais aussi à l'occasion d'une ou plusieurs expertises et contre-expertises.

Les associations se sont interrogées sur les réponses à apporter à ces dysfonctionnements et ont proposé de diffuser des informations relatives à la façon de mener une audition, sur la nécessité d'un travail pluridisciplinaire et sur les traumatismes que pourrait engendrer, sur des mineurs victimes, la multiplication des auditions et expertises.

La Commission traitera plus en détail cette question lors d'une prochaine réunion à partir de situations vécues et de ce que les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires pour les enfants victimes changeront dans cette prise en charge.

Groupe de Travail « Prévention »

A la suite de la Commission Pluridisciplinaire Enfance Maltraitée, un Groupe de Travail sur la Prévention, mis en place suite à la demande d'associations membres de réfléchir et d'échanger sur ce thème, s'est réuni.

Au cours de cette réunion, chaque association a eu l'occasion de compléter et de préciser notamment la présentation des outils pédagogiques qu'elles utilisent auprès des enfants lors des séances de sensibilisation et de prévention dans les établissements scolaires. Au cours de la prochaine réunion une présentation audio-visuelle permettra d'étudier, plus en détail, ces supports.

Par ailleurs, les associations ont également échangé sur les difficultés que rencontrent certaines d'entre elles dans l'obtention de leur agrément. Dans ce cadre, elles ont finalisé un courrier destiné au Ministère de l'Education Nationale afin de valoriser le travail des associations œuvrant dans ce domaine de la prévention et de demander que soit facilitée la coopération entre les associations et les établissements scolaires. L'un des deux axes prioritaires de prévention pour le Ministère, tout au long de

l'année 2008/2009 est la lutte contre toutes les violences (dont celles à caractère sexuel). Les associations espèrent obtenir l'appui du Ministère pour ainsi pouvoir intervenir auprès des équipes éducatives et des enfants.

La Voix De l'Enfant a participé à plusieurs conférences :

A l'**UNIOPSS** (Union nationale inter-fédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), sur le thème des mineurs délinquants où elle a pu apprécier les interventions de qualité de membres du CNRS qui remettaient en cause, entre autres, l'approche des politiques pénales et sociales des mineurs en difficulté.

A l'**ONED** (Observatoire National de l'Enfance en Danger), sur le thème des mineurs en difficultés multiples ; le lien entre mineur en danger et mineur délinquant sans être systématique, pouvait être fait dans un certain nombre de ces situations.

La Voix De l'Enfant est également intervenue à l'Assemblée Générale du **GIPED** (Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger) le 22 octobre et surtout à la réunion biennale des associations avec le **SNA-TED** (Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger). Le 119 a présenté son nouveau logiciel de travail et réfléchit à la manière de développer leur coopération avec les conseils généraux, en particulier pour assurer le retour d'information sur leur transmission. La prochaine réunion aura lieu en juin à la Voix De l'Enfant.

Enfin, la Voix De l'Enfant a participé à la finalisation de l'avis de la **CNCDH** (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) sur le projet de loi pénitentiaire. En matière de justice des mineurs, les recommandations de la CNCDH se sont limitées à rappeler les grands principes internationaux et à s'inquiéter du sort des mineurs étrangers.

DEUXIEME RENCONTRE TRANSNATIONALE PROGRAMME TRAIN TOGETHER



La Seconde Rencontre Transnationale TRAIN TOGETHER, Se Former Ensemble 2007-2009 sur la « formation des professionnels intervenant dans la prise en charge et le recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles » s'est tenue, à Bruxelles les 28, 29 et 30 novembre 2008.

Cette rencontre a donné l'occasion aux partenaires du programme de se retrouver, de discuter et d'échanger à partir des travaux précédemment menés au sein de chaque Comité de Suivi National sur l'état des lieux des programmes d'information et de formation, initiale et continue, destinés aux professionnels intervenant dans la prise en charge et le recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles. Pendant les trois journées de travail, les partenaires ont présenté l'état des lieux des programmes de formation professionnelle en Angleterre, Allemagne, Belgique, France, Italie, Pologne et Roumanie et ont discuté sur l'amélioration des pratiques relatives à la mise en place d'un programme de formation, initiale et continue, qui permet aux professionnels de reconnaître le rôle et les compétences de chaque intervenant.

Les partenaires ont souligné l'importance de l'évaluation de la formation et ont élaboré les besoins de cette dernière et l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires au regard des différentes fonctions. Ils ont souligné des besoins spécifiques auxquels doit répondre la formation commune aux professionnels, du premier cercle, qui interviennent auprès de l'enfant victime (magistrats, psychologues, médecins, avocats, officier de police, ...); nécessité d'un protocole et de la rigueur dans son application; capacité de définir les différents intervenants

et cerner leur mandat; capacité à communiquer avec l'enfant (savoir écouter...); adoption d'une attitude professionnelle neutre, et autres.

Parmi les besoins dans la formation continue, de deuxième niveau, spécifique pour chaque secteur professionnel, les partenaires ont retenu une formation pour les magistrats; la définition des responsabilités du travailleur social ou du psychologue dans la prise en charge des enfants victimes des violences sexuelles; l'information pour tous sur les comportements de l'agresseur, sur les stratégies abusives et autres.

Les questions dégagées seront reprises et discutées dans chaque Comité de Suivi National. La prochaine Rencontre aura lieu, à Varsovie, les 24, 25 et 26 avril 2009.

PROGRAMME LEONARDO 2007-2009



La mardi 2 décembre 2008, s'est tenue à la Voix De l'Enfant, la réunion avec les associations françaises, partenaires du programme Leonardo da Vinci sur « l'approche et les pratiques de prise en charge des mineurs dans la rue et des programmes de formation des éducateurs de rue ». Lors de cette réunion, les professionnels qui avaient participé à la visite en Pologne en mai 2008 et ceux qui vont partir en Italie à Rome du 24 au 31 janvier 2009 ont partagé, avec leurs collègues, l'expérience vécue en Pologne et l'enrichissement professionnel que cette mission leur a apporté.

La coordinatrice du programme, a présenté la prochaine rencontre avec les équipes de rue, les éducateurs, et avec les associations qui travaillent sur le terrain; la visite de campements nomades; la présentation du système judiciaire et administratif italien; celui de la formation de jeunes et des professionnels qui travaillent avec les mineurs dans la rue, etc...

10 décembre 2008 60ème Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

“La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme nous a enthousiasmés. Nous étions là, avec Henri Laugier, à nous dire : pourvu que personne ne vote contre ! Pourvu que ça passe ! C'est un texte fondamental pour le XX siècle”.

60 ans après, sur la Place du Trocadéro, Stéphane Hessel, corédacteur de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, a déclamé le Préambule et l'Article 1 de cette Déclaration. Inlassable défenseur des Droits de l'Homme, Stéphane Hessel n'a de cesse de défendre les droits de la famille humaine. En ce 10 décembre 2008, il a notamment dénoncé la question migratoire et la situation des palestiniens rappelant l'Article 13 de la dite Déclaration «1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. 2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien et de revenir dans son pays». Carole Bouquet, porte parole de la Voix De l'Enfant était à ses côtés, lors de la conférence de presse qui a précédé la remise du Prix UNESCO/Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme qui lui a été décerné et remis par Rama YADE, secrétaire d'Etat chargée des Affaires Etrangères et des droits de l'Homme, en présence de Monsieur Koïchiro MATSUURA, du Maire de Bilbao et autres personnalités. La mention d'honneur a été remise à l'association internationale ATD Quart Monde. Pour clôturer cette commémoration, le film réalisé par Christine SEGHEZI “Stéphane Hessel, une histoire d'engagement” a été projeté aux participants.

Président d'Honneur de la Voix De l'Enfant, cet homme, pour qui aujourd'hui encore, les Droits de l'homme sont universels et indivisibles, nous rappelle avec force que “Les Droits de l'Homme sont toujours pertinents”.



MISSION EN PALESTINE ET EN ISRAEL

«Sans doute avons-nous besoin aujourd'hui de la poésie, plus que jamais. Afin de recouvrer notre sensibilité et notre conscience de notre humanité menacée et de notre capacité à poursuivre l'un des plus beaux rêves de l'humanité, celui de la liberté, celui de la prise du réel à bras le corps, de l'ouverture au monde partagé et de la quête de l'essence». Mahmoud DARWICH

Pour répondre à la demande de Stéphane et Christiane Hessel de retourner en Palestine afin de rencontrer des acteurs de terrain et les enfants accueillis dans les programmes que la Voix De l'Enfant soutien, une délégation s'est rendue en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et en Israël du 15 au 25 octobre dernier. Elle était notamment composée de l'Ambassadeur de France et président d'Honneur de la Voix De l'Enfant Stéphane Hessel, du président de la Voix De l'Enfant Bernard Cordier, de la directrice Martine Brousse et du coordinateur du programme, Jérôme Baptiste. Cette mission a été l'occasion d'échanger et de resserrer les liens tissés ces dernières années avec les associations locales membres ou partenaires de la Voix De l'Enfant, en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et à Jérusalem.



Plusieurs visites dans des hôpitaux comme à Jénine ou à Bethlehem et dans les camps de réfugiés de Shu'fat, Al Aroub, Naplouse, Jéricho ou encore Jénine, ont permis de mesurer combien les activités proposées par les associations locales sont importantes pour les enfants et leurs familles. Lorsqu'on vit à 9500 réfugiés dont plus de 50% sont mineurs, dans un camp de un kilomètre carré comme à Al Aroub, près de Hébron,

comment ne pas apprécier le moment d'évasion et de rêve offert par la Compagnie des Souffleurs venue distiller en douceur sa poésie au creux des oreilles ? Beaucoup d'autres rencontres ont enrichi cette mission, comme dans le camp de Shu'fat lors de l'anniversaire des 91 ans de Stéphane Hessel fêtés par les enfants et l'équipe de l'association membre EJE - les Enfants, le Jeu et l'Education, au Centre Culturel Franco Allemand de Ramallah, au Théâtre de la Liberté à Jénine, au centre d'Al Rowwad à Bethlehem, à l'association d'échanges Culturels Hébron-France au cœur du vieux Hébron étouffé par les colons, lors du recueillement au mausolée de Mahmoud DARWICH sur les hauteurs de Ramallah, ou encore au Centre Culturel Français de Naplouse.



Un autre temps fort fut le passage dans la Bande de Gaza où seuls Stéphane et Christiane Hessel ont eu l'autorisation d'entrer, avec le concours du directeur du Centre Culturel Français de Gaza qui les a accompagné pendant 48 heures. Le reste de la délégation a essuyé un refus, après 5 heures d'attente sous le soleil au check-point de Erez.

A Gaza, les Hessel témoignent : «L'aggravation est ailleurs plus invisible, selon nos interlocuteurs, la situation serait "pire que du temps de l'occupation, en raison du blocus qui rend la vie intenable". La conférence de Stéphane s'est tenue en présence d'au moins une cinquantaine de personnes, pour la plupart des étudiants (...) Après l'intervention de Stéphane, les étudiants sont venus nous exprimer leur reconnaissance d'être venus jusqu'à eux, souvent en termes émouvants. Puis, nous avons visité un Centre EJE à Jabaliya. La coordinatrice s'exprime en excellent fran-

çais. Elle a insisté sur l'extrême difficulté actuelle à exercer des activités auprès des enfants et a insisté sur un point particulier : les effets ravageurs sur les enfants et leur famille, qu'entraînent les annulations par les autorités israéliennes de voyages préparés longtemps à l'avance, psychologiquement et matériellement. Dans le Centre, les enfants nous attendaient et nous avons été aussitôt frappés par la différence physique et comportementale de ces enfants par rapport à ceux de Cisjordanie. La malnutrition est visible sur les visages et ces enfants nous semblent avoir perdu toute exubérance. Nous avons passé un moment émouvant auprès d'eux. Les filles, notamment, avaient un besoin de contact physique avec nous à défaut de pouvoir avoir un échange verbal» Extrait du compte rendu de mission. Au cours du séjour, la délégation a été reçue par le Consul Général de France à Jérusalem et a travaillé avec les responsables du Service de Coopération et d'Action Culturelle du Consulat. Plusieurs rencontres avec des intellectuels palestiniens et israéliens, et des responsables de l'UNRWA qui jouent un rôle essentiel dans la région, ont ponctué les différentes visites. A Jérusalem, la délégation a retrouvé les responsables de l'association membre israélienne les Amis de Baït Ham, où la Voix De l'Enfant soutien un des clubs de jeunes désocialisés de la ville. Cette rencontre était importante et pleine d'espoir, dans l'optique du renforcement des échanges entre les équipes éducatives des deux associations Les Amis de Baït Ham et EJE. Qu'en sera-t-il demain après les événements dramatiques qui se déroulent actuellement dans la Bande de Gaza ? Il est difficile de répondre. Mais pour l'avenir des enfants de la région que nous voulons tous meilleur, restons mobilisés, porteurs des valeurs de dialogue pour une paix juste. Pour de plus amples informations, vous trouverez le compte-rendu de la mission très prochainement sur le site Internet de la Voix De l'Enfant.

INFOS MEMBRES

Des cerfs-volants à Gaza

Le 20 novembre 2008, l'association membre de la Voix De l'Enfant, EJE (Les Enfants, Le Jeu et L'Éducation) faisait voler 1000 cerfs-volants sur les plages de Gaza à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, sous le slogan : "Des Voix s'élèvent contre la violence".

1000 enfants (garçons et filles) de 24 associations sélectionnées parmi toutes les provinces de la Bande de Gaza, ont participé à cette journée.



Le coordinateur d'EJE en Palestine, Jacques Neno, expliquait alors le but de cet événement : la rencontre, le partage et la défense des Droits de l'Enfant ainsi qu'un appel à la levée de l'embargo. Ali Yacoub, psychologue de l'équipe EJE à Gaza, ajoutait que les enfants avaient ainsi "cassé" le blocus en faisant voler en toute liberté les cerfs-volants. «Nos enfants veulent crier qu'ils ont le droit de vivre comme les autres enfants du monde.» Durant cette journée du 20 novembre 2008, les enfants de la Bande de Gaza ont fait voler en bord de mer les 1000 cerfs-volants qu'ils avaient eux-mêmes fabriqués, portant haut et loin leurs rêves, leur espoir, leur message pour une trêve de la violence. Aujourd'hui, ils demandent tous, plus que jamais, le respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Projection du film 1 tribu, 8 talents



Clair-Logis, la maison d'enfants à caractère social accueille des enfants entre 4 et 12 ans, dans le cadre d'une décision de justice ou d'un accueil temporaire.

Huit enfants de la maison ont travaillé sur le thème de la tribu. Ce travail de groupe avait pour but la réalisation d'un film. Samedi 13 décembre, le film "1 Tribu, 8 talents" a été projeté au Cinéma des Cinéastes à Paris, pour le plaisir des 250 personnes présentes.

Les Enfants de Timpelbach

Dimanche 30 novembre, au cinéma Gaumont Champs-Élysées Marignan, eu lieu la projection, en avant première, du film Les Enfants de Timpelbach au profit de la Voix De l'Enfant. Ce film pour enfants, réalisé par Nicolas Bary et produit par Dimitri Rassam a été un moment de bonheur pour la centaine d'enfants présents.

Carole Bouquet, Porte-parole de la Voix De l'Enfant et qui interprète le rôle d'une maman, a présenté au public l'association et s'est adressée aux enfants pour leur expliquer d'une part l'importance de posséder un état civil et d'autre part la question de leur situation si demain l'âge de la responsabilité pénale passe à 12 ans.

Les associations Bosniaque de France et Solidimey avaient réuni une trentaine d'enfants, spectateurs qui se sont amusés dans les espaces de jeux installés par la société de distribution du film Pathé.

La Grande Roue

Alain Afflelou a offert une centaine de places pour un tour de manège inoubliable, aux enfants des associations membres de la Voix De l'Enfant. Paris prend un tout autre visage lorsqu'elle est admirée depuis la Grande Roue, place de la Concorde. Un cadeau féérique !

Le Cirque Pinder

C'est au cirque Pinder que les enfants des associations membres de la Voix De l'Enfant se sont divertis grâce à la générosité de Marcel Champion. Trapézistes, voltigeurs, dresseurs d'animaux, les enfants ont savouré ces spectaculaires prouesses.

Goûter de Noël chez AXA Atout Cœur

Mercredi 17 décembre fut bien le jour des enfants !

La présence d'une conteuse, des bénévoles, des enfants et la remise de cadeaux, ont fait le succès du goûter organisé par Axa Atout Cœur à l'attention des enfants de l'association Maison De Sagesse dans le cadre des fêtes de fin d'année.

Journée au Château Vaux le Vicomte

Samedi 20 décembre 2008, une trentaine d'enfants des associations membres de la Voix De l'Enfant ont passé une belle après-midi au Château Vaux le Vicomte, en Seine et Marne.



Au programme visite du château, vêtus de costumes, visite du musée des carrosses et attelages d'époque et conte du XVIIème siècle joué dans le théâtre du château ! Le goûter fut offert par Francis et son équipe tandis que Jean-Charles de VOGÛE, Vicomte, a remis de splendides cadeaux aux enfants, offerts par la société MATTEL.

Nouveau membre

L'Association d'Enquête et de Médiation accompagne notamment les mineurs victimes de violences sexuelles lors de leur audition au sein des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires de Creil (dans l'Oise) et de Rochefort (en Charente Maritime). Aux côtés de la Voix De l'Enfant, elle a participé à la création de ces deux Unités d'Accueil.

9 rue Blériot – 60100 CREIL
Tel : 03.44.72.13.67
Email : aem-creil@orange.fr



INFOS PARTENAIRES

Vente aux enchères

Le XIème Bal de Paris présidé par Carole Bouquet s'est tenu le samedi 6 décembre 2008 à l'Automobile Club de Paris. Le Comité St Germain des Prés a organisé une vente aux enchères sous le marteau de Maître Pierre Cornette de Saint-Cyr au profit de la Voix De l'Enfant. A cette occasion, le joaillier Philippe Tournaire, de soutenir la Voix De l'Enfant, en offrant une de ses créations, la bague Chalet des Champs-Élysées.

Jus de Pomme offert !

"Touraine Jus de Pomme", sollicités pour la soirée "Stéphane Hessel" du 9 décembre au Forum des Images, a répondu présent pour ce partenariat et les projets en 2009. Nous remercions Messieurs Xavier Lardais et Yéli Azaud.

Closer s'engage auprès de la Voix De l'Enfant



Première opération : le 16 juin 2008, Closer sort en avant-première le single Les Voix de L'enfant, avec 26 artistes et remet à l'association un chèque de 37 875 €, en présence des

artistes. Closer souhaite communiquer sur les actions de la Voix De l'Enfant au travers de témoignages que nos lectrices retrouveront en 2009.

Marché de Noël et Village d'Hiver

Durant les fêtes, la Voix de l'Enfant et ses associations ont présenté leurs actions place Saint Sulpice, grâce au Comité Saint Germain des Prés. Le Marché de Noël a notamment permis la vente d'objets en bois confectionnés à Bethléem provenant de l'association EJE, les Enfants, le Jeu et l'Education.

Tandis que le village d'hiver a réuni soixante-quinze artisans créateurs venus de la France entière pour présenter des savoir-faire uniques, dont certaines pièces furent vendus au profit de la Voix De l'Enfant.

Ida Delam offre ses tee-shirts



Ida Delam, créatrice d'un spa à Paris, a souhaité soutenir la Voix De l'Enfant. Elle a créé un tee-shirt au design original dont la totalité des ventes reviendra à la Voix De l'Enfant. Le tee-shirt est en vente au

Spa Ida Delam, à l'Hôtel Le Six, rue Stanislas, Paris 6ème.

Cartes de Voeux Regalb



Fidèle partenaire de la Voix De l'Enfant, Regalb a cette année encore, réalisé des cartes de voeux inédites au profit de l'association.

Le Salon du Chocolat

La Voix De l'Enfant a été invitée pour la 10ème année à participer au 14ème Salon du Chocolat qui s'est tenu Porte de Versailles, du 29 octobre au 2 novembre 2008.

Une prestigieuse soirée avec un défilé de robes en chocolat auquel Lââm et Pauline Delpech ont participé, a précédé l'ouverture de ce salon. Ce fut une nouvelle fois l'occasion de promouvoir le single "Parle, Hugo, Parle".

Comme chaque année, plusieurs chocolatiers ont offert des kilos de chocolat à la Voix De l'Enfant, pour qu'au moment de Noël, de nombreux enfants puissent les savourer.



DEDUCTION FISCALE

Pour les particuliers, la réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, l'ensemble des versements au titre du mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au delà, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.

En application de l'article 27 de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de la Voix De l'Enfant, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression. La Voix De l'Enfant s'engage à ne pas échanger son fichier.

LEGS ET DONATION

En dehors de vos dons et parrainages, il vous est possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à La Voix De l'Enfant, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre association étant reconnue à "caractère de bienfaisance" par la Préfecture de Paris, vous serez exonérés des droits de succession pour les sommes versées.

Association de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision du 22 mars 2005 délivrée par la Préfecture de Paris.



Allez de l'avant avec les assureurs



Les assureurs de la Fédération Française des sociétés d'assurances récompensent les associations et entreprises aux initiatives innovantes et originales. Mardi 16 décembre, le trophée régional du secteur Centre-Ouest a été décerné à la Voix De l'Enfant, pour l'installation de la première Salle d'Audition Protégée au Tribunal de Grande Instance d'Angers.

Cette Salle d'Audition Protégée améliore les conditions de prise en charge et d'audition des mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitements, tout au long de la procédure jusqu'au procès.

L'équipe de la Voix De l'Enfant sur les ondes

Stéphane Hessel, Président d'Honneur de la Voix De l'Enfant, a répondu aux questions de Catherine Monnet sur RFI, le 22 octobre, au sujet de la mission effectuée avec la Voix De l'Enfant, dans les camps de

réfugiés en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza.

Martine Brousse est intervenue en direct dans l'émission de Jean-Jacques Bourdin sur RMC le 4 novembre, prenant position contre le rapport sur la scolarisation des jeunes enfants, qui propose que les enfants âgés de deux à trois ans soient accueillis dans des "jardins d'éveil".



Stéphane Hessel est intervenu dans l'émission « Zone de libre échange » sur le thème de la diplomatie, le 15 novembre sur France Culture. Plusieurs articles de Stéphane Hessel, figurent sur le site de la Voix De l'Enfant.



Nasser, le coordinateur de l'association EJE (les Enfants, le Jeu, et l'Education), dans la Bande de Gaza, a été à plusieurs reprises, interviewé par les journalistes de RMC, pour un point régulier sur la situation et les conditions de vie des enfants durant cette période de conflit.

La Voix De l'Enfant sur France 2

L'émission intitulée "C'est votre chance" s'est déroulée le samedi 4 octobre sur France 2 en présence de Carole Bouquet, Porte-parole de la Voix De l'Enfant, mais aussi Thierry Lhermitte, Michèle Laroque et Bixente Lizarazu qui représentaient l'association qu'ils parrainent. La Française des Jeux a souhaité soutenir ces associations en leur remettant une dotation de 100 000€ pour leurs actions.

Arlette Laguiller et Carole Bouquet ont participé à l'émission intitulée 13h15 sur France 2, de Laurent Delahousse, le dimanche 14 décembre. Un portrait croisé dynamique et décalé pour deux femmes engagées.

Psychologies

Carole Bouquet a fait la couverture du magazine Psychologies au mois de décembre 2008. Elle s'est installée sur le "divan" du magazine et s'est confiée.



Toute l'équipe de la Voix De l'Enfant remercie ses fidèles partenaires et donateurs sans qui elle ne pourrait réaliser tous ses programmes et apporter aux enfants des conditions de vie dignes de leur droit d'enfant.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Je souhaite participer aux actions de l'Association Fédérative la Voix De l'Enfant en faisant un don de :

- 15 €
(98,39 F)
- 30 €
(196,79 F)
- 76 €
(498,53 F)
- Autre*
- Legs ou Donation*



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **La Voix De l'Enfant** et adressés avec le bulletin à : La Voix De l'Enfant - B.P. 301- 75464 Paris cedex 10 ou par virement au CCP Paris 15 301 75 P
Pour recevoir notre Flash Info bimensuel, merci d'indiquer votre adresse **e-mail** : _____
Vous pouvez aussi faire un **Don en ligne** sur www.lavoixdelenfant.org

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Tr4-2008

